

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VILLE DE BISCHWILLER

Correspondant : M. Eric Brucker, Commande publique, 1-9 Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 55, courriel : marches.publics@bischwiller.com, adresse internet : <http://www.ville-bischwiller.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.alsacemarchespublics.eu>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : CREATION DE DEUX TERRAINS DE PADEL A BISCHWILLER

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45212200

Code NUTS : FRF11

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché a pour objet la création de deux terrains de Padel à Bischwiller. Les travaux sont traités en un seul lot.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le délai d'exécution est fixé à 8 semaines (dont 2 semaines de préparation) à compter de la date de départ fixée par ordre de service.
La date de démarrage prévisionnelle des travaux est fixée au 29 mars 2021.

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le paiement s'effectue par virement administratif dans un délai de 30 jours.

Le présent marché est passé à prix fermes, non actualisables.

L'avance obligatoire sera effectuée dans les conditions visées à l'article R. 2191-3 du Code de la Commande Publique.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics

de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 26 février 2021 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2021-CDTP

Renseignements complémentaires : En plus de la solution technique de base, les candidats intéressés à la réalisation techniques du marché devront également présenter une offre pour les prestations supplémentaires éventuelles suivantes, décrites dans le CCTP / DQE :

- PSE 1 : possibilité de changer la hauteur du filet jusqu'à une hauteur de 2,00 m pour la partie supérieure du filet,
- PSE 2 : ajout d'un pare ballon autour du terrain de PADEL jusqu'à une hauteur totale de 6,00 m entre le niveau du terrain et la partie supérieure du pare ballon,
- PSE 3 : plus-value pour remplacement d'une paroi vitrée standard par une paroi vitrée panoramique conforme au cahier des charges fédéral Padel.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'engager une négociation avec les 3 candidats les mieux classés après la première analyse des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 janvier 2021

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : M. Pierre DIETSCH, Ville de Bischwiller - Service Technique Municipal, 1-9, place de la Mairie - B.P. 10035, 67241 Bischwiller Cedex, tél. 03.88.53.99.45, courriel pierre.dietsch@bischwiller.com

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <http://alsacemarchespublics.eu>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : adresse internet : <http://alsacemarchespublics.eu>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Strasbourg, 31, rue de la Paix - BP 51038, 67070 Strasbourg cedex, tél. : 03 88 21 23 23, courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr, adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Strasbourg, 31, rue de la Paix - BP 51038, 67070 Strasbourg cedex, tél. : 03 88 21 23 23, courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr, adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>